



Toulouse, le 16/03/2023

COMPTE RENDU DU CA

Présences : Axelle Robillard, Maixent Cassagne, Maelys Durand, Gaspard Cambon, Laura Maumus, Julien Seguret, Pauline Dupuy, Elsa DISDIER, Léa PLEYNET-JESUS, Eliott Fernandes, Roxane Lechat, Maxence Papion, Jim Noirbusson, Thao Hannier, Victor Brunet

ORDRE DU JOUR

1. Elections Parlement Etudiant de l'Université de Toulouse
2. Modification Charte de la commission Boum
3. Communication sur la liste A.U.B.E au Parlement Etudiant de l'Université de Toulouse
4. Evenement de fin de mandat de l'Amic'alo

2023

I. ELECTIONS PARLEMENT ETUDIANT DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE

Afin de faire entendre l'avis étudiant dans la nouvelle entité « Université de Toulouse » (UT), regroupant les facultés et écoles du supérieur de la région, il a été créé un « Parlement Etudiant ». Ce parlement aura pour mission de voter des budgets alloués à des projets étudiants, et d'émettre un avis sur tous les sujets ayant une incidence sur la vie étudiante de l'UT.

Les élections de ce parlement opposeront 3 listes d'étudiants issus de différentes écoles et se dérouleront en ligne du 21 mars, 9h au 23 mars 2023, 17h sans interruption.

Proposition : L'Amicale va communiquer les informations sur ces élections afin d'encourager les étudiants de l'INSA à aller voter.

Votes : 14 en faveur, 0 « contre », 1 abstention

Résultats : Point accepté

II. MODIFICATION CHARTE DE LA COMMISSION BOOM

L'équipe de la Boom a présenté une nouvelle version de la charte d'engagement de ses membres.

Y est ajouté l'article suivant :

« Article 2.13 : Formation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)

Tout membre de la Boom doit obligatoirement assister à une sensibilisation sur la prévention et la lutte contre les VSS dispensée par un organisme choisi par l'Amicale. Il doit être en capacité de rediriger un témoin ou une victime vers un.e responsable VSS de la soirée. Une attention particulière sera portée à son exemplarité à ce sujet. Le/a président.e et le/a vice-président.e doit suivre une formation proposée par l'Amicale. »

Proposition : L'Amicale valide la nouvelle charte de la commission Boom.

Votes : 15 en faveur, 0 « contre », 0 abstention

Résultats : Point accepté

III. COMMUNICATION SUR LA LISTE A.U.B.E AU PARLEMENT ETUDIANT DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE

Alexandre Goirand, VPE adjoint de l'INSA Toulouse, est venu présenter la liste A.U.B.E (Associations Unies pour le Bien-être Etudiant). Il s'agit de la liste comportant le plus d'étudiants INSA du scrutin, et ses valeurs coïncident avec celles portées par le mandat actuel de l'Amicale.

Proposition : L'Amicale permet à la liste « A.U.B.E » (liste non affiliée à un syndicat ou un parti politique), candidate aux élections du Parlement Étudiant de l'Université de Toulouse,

2023

d'apposer le logo de l'Amicale sur leurs supports de communication. De plus, l'Amicale repostera sur les réseaux sociaux certaines publications de la liste.

Votes : 7 en faveur, 6 « contre », 1 abstention

Résultats : Point accepté

IV. ÉVÈNEMENT DE FIN DE MANDAT DE L'AMIC'ALOHA

L'Amic'aloa vous prépare un Barbecue offert (sur le modèle de celui de la campagne en Avril 2022) pour la fin de son mandat ! La date retenue est le Jeudi 20 Avril 2023.

2023

REUNION GENERALE

**Axelle Robillard
Président de l'Amicale**

&

**Julien Seguret, Nicolas Birkeland
Secrétaires**